



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
Présents : 10
En exercice : 17
Votants : 14

L'an **DEUX MILLE VINGT TROIS**, le **Judi 05 octobre**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal **29 septembre 2023**

Présents : 10

Votants : 14

BARRAUD Vincent, ~~WATRIN Béatrice~~, ~~ETIENNE Jean~~, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel,
~~BOITIER Jean-Louis~~, ~~FOUCHER Nicolas~~, BUREAU Nadia, GAURIVEAUD Jean-Jacques, AUTIN Martine,
RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, ~~GAGNADRE Josselyne~~, ~~LOUIS Gilles~~, ~~AUDEBERT~~
~~Déizia~~, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents excusés : LOUIS Gilles, AUDEBERT Déizia

Absents ayant donné pouvoir :

Mme WATRIN Béatrice à Mme TURPIN Sylvie, Mr ETIENNE Jean à Mr BARRAUD Vincent, Mr BOITIER
Jean-Louis à Mr MOTARD Daniel, Mme GAGNADRE à Mme Josselyne AUTIN Martine,

Mr FOUCHER Nicolas à Mr BARRAUD Vincent : non recevable

Secrétaire de séance : MOTARD Daniel

**DE 069-2023-10-010 CLOTURE DES BUDGETS ANNEXES DES LOTISSEMENTS LES
COUDRAS ET LES NIELS**

Le maire indique au conseil municipal que les lotissements les Coudras et les Niels sont réalisés,
tous les lots sont commercialisés, les garanties de parfait achèvement sont closes, et il n'y a plus
de travaux à réaliser. Aussi il propose au conseil municipal de clôturer les budgets des
lotissements au 31 décembre 2023, de reverser les excédents respectifs à la commune, et de
résilier l'affiliation à la TVA de ces lotissements.

L'excédent global du lotissement les Coudras est de 90.251,47 €

L'excédent global du lotissement les Niels est de 54.085,43 €

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mercredi 11 octobre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42
mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

- **DECIDE de clôturer les budgets des lotissements les coudras et les Niels au 31 décembre 2023**
- **DIT que l'excédent global du lotissement les Coudras pour 90.251,47 € sera versé au budget de la commune**
- **DIT que l'excédent global du lotissement les Niels pour 54.085,43 € sera versé au budget de la commune**
- **CHARGE le maire de mener à bien ces procédures et l'AUTORISE à signer tout document nécessaire à intervenir**



Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2023.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	mercredi 11 octobre 2023
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

Hôtel de Ville

27 rue Charles Hervé 17750 ÉTAULES ■ Tél. : 05 46 36 41 23 ■ Fax : 05 46 36 92 42

mairie@ville-etaules17.fr ■ www.mairie-etaules.fr